



Commissaire de justice Débiteur/créancier qui doit payer ?

Par Visiteur

Bonjour,

J'ai mandaté un commissaire de justice suite à un jugement condamnant mon adversaire à me donner 2500? suite à une affaire.

Ce dernier est condamné aux dépens.

Le commissaire de justice avant toute démarche m'a demandé une avance de 250?.

Le débiteur a mis 1 an à régler sa dette (échéance de 200? environ).

Principal selon jugement 2500?

intérêt calculés 200?

émoluments de recouvrement 245? à ma charge

je récupère donc une somme inférieure à celle décidée et notée dans le jugement.

En résumé pourquoi est-ce à moi le créancier de payer des sommes de recouvrement ?

Merci pour vos retours éclairés.